LES RANDONNEURS DE LA CHA
93 place de l'Eglise
74230 DINGY-SAINT-CLAIR

Effort	Tech	Risque
3	3	2

Séjour en coorganisation avec le CDRP74

Séjour – Hiver - VERCORS – Raquette et/ou ski de fond

Le Vercors est un massif situé dans les Préalpes en moyenne montagne, à cheval entre les départements de la Drôme et de l'Isère. Fait de falaises vertigineuses et de hauts plateaux, le massif du Vercors a un relief bien à lui et n'a rien à envier à ses voisins, les autres massifs situés plus en altitude comme les Écrins, ou encore Belledone.

DUREE : du 05/02/2024 au 09/02/2024 - 5 jours et 4 nuits

ORGANISATION ET GESTION : Groupe constitué par et pour les RANDONNEURS DE LA CHA – Transport – Co-voiturage – Hébergement en Gîte.

LOGEMENT : AUX BUIS GOURMANDS
35 route de la combe
26420 LA CHAPELLE EN VERCORS -
En Chambre et Table d'Hôte. Les lits seront faits à l'arrivée et les serviettes de toilette seront mises à disposition. Ménage de fin de séjour compris.

REPAS : Les petits-déjeuners, et repas du soir sont compris, ainsi qu'un pique-nique pour le midi.

ACHEMINEMENT : Aller >> En voiture – Covoiturage – 190 kms environ
Retour >> Idem en sens inverse

EQUIPEMENT : Sac à dos, Chaussure de marche, raquettes, crampons, bâtons, lunettes de soleil, Bonnet, crème solaire, gourde, Ski de fond éventuellement. Thermos -

DIFFICULTES: La distance de marche sera de 8 à 12 Kms par jour.

FORMALITES : Carte identité – Carte Sécurité Sociale – Carte Mutuelle – Licence FFRP obligatoire.

PARTICIPANTS : Maximum 15 personnes – Minimum 8 personnes

PRIX GLOBAL (Coûtant) : **370 €**
Ce prix est approximatif et susceptible de modification, à la hausse ou à la baisse, en fonction d'éléments qui pourraient évoluer d'ici notre départ ou qui ne sont pas encore définitifs. Le trop-perçu éventuel fera l'objet d'un remboursement.
Il comprend : le trajet A/R – le transport quotidien - le gîte pour 4 nuitées – 4 repas du soir – et 4 petits-déjeuners – et 4 pique-niques.

PAIEMENT : Par 2 chèques à l'ordre « LES RANDONNEURS DE LA CHA » :
- un chèque de 200 € à l'inscription soit le 15/11 débité le 30/11/2023
- un chèque de 170 € débité le 30/01/2024.

- un chèque de 18 € pour **l'assurance annulation facultative** débitée à l'inscription.
Les 2 (ou 3 avec le chèque assurance) sont à joindre à l'inscription.

ASSURANCES : Votre licence FFRANDO vous assure une couverture assurance « assistance-rapatriement ». L'assurance annulation et interruption de séjour est **facultative :** 18€ pour le voyage. Notice consultable sur le site de l'association - *http://randonneursdelacha.com/* Rubrique : SEJOURS-VOYAGES ou du comité. L'assurance ne peut pas être souscrite postérieurement à la prise en compte de l'inscription.

Programme

JOUR 1 : Départ d'Annecy à 8H30. Arrivée au gîte avant midi – Après-midi - COL DU MAUPAS au départ du du col de Carri – 6.80 kms – D+ 219 M – 3H –

JOUR 2 : Le SENTIER DES CRETES au départ du site nordique d'Herbouilly – 7.37 km – D+ 324 M – 4H – Départ de St Martin en Vercors -

JOUR 3 : Boucle de SERRE PLUME au départ du Col de Carri– 11 Kms – D+ 466M – 5 H.

JOUR 4 : Cabane de PRE PERRET sur les HAUTS PLATEAUX – 11.50 KMS – 485 M – 5H.

JOUR 5 : Le Tour du Vallon de la FAUGE au départ de VILLARD DE LANS en passant par la cascade de Glace – 8 KMS – 392 M – 4H - et Retour Dingy

L'activité SKI DE FOND se fera sur les domaines aménagés, pour ceux qui le désirent.

Les conditions météorologiques, la forme physique des participants ou tout autre incident non prévisible à ce jour peuvent amener l'organisateur à modifier le programme ci-dessus.

SKI DE FOND : Plusieurs sites de ski de fond sont situés autour du Gîte, il sera possible également de s'activer dans cette discipline, pour ceux qui le désirent.

MODALITES d'INSCRIPTION : La date limite pour les inscriptions est le 15/11/2023 -
PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS : en fonction de l'ordre de réception du bulletin « inscription » auquel sera joint les 2 chèques de règlements et éventuellement celui de l'assurance annulation. Licence FFRandonnée OBLIGATOIRE minimum IRA - Votre bulletin d'inscription deviendra définitif après la date de clôture et après confirmation du Club.

RENSEIGNEMENTS : - Nicole CHARVET-QUEMIN – TEL : 06-80-31-72-02

CONDITIONS D'ANNULATION : En cas d'annulation de votre part, le Club vous retiendra les frais engagés quel que soit le motif.
ASSURANCES :
Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation / interruption de séjour (conditions tarifaires spécifiées). Si vous êtes intéressé, merci de demander la notice détaillée. Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui vous remboursera éventuellement si vous répondez aux conditions. Lisez bien la notice.